

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1052 Personnel des cadres

n° 1052

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

M. Robin (Gurlaue), ingénieur de 1 classe du Cadre local des Travaux publics de la Côte française des Somalis, de retour de congé, débarqué sur le Territoire le 9 novembre 1951, est mis à la disposition du Directeur du Service des Travaux publics et affecté à la Subdivision des Bâtiments en qualité de Chef de Subdivision et remplacement de M. Udrissra, ingénieur-adjoint contractuel, qui reçoit une autre affectation. M. Udrissra (Serge), ingénieur-adjoint contractuel des Travaux publics, reste à la disposition du Directeur des Services des Travaux publics pour servir à la Section. Urbanisme ».